



PHASE PROVISOIRE D'ORIENTATION 3ème

publié le 28/01/2022

La phase provisoire d'orientation ou la phase de dialogue avec les parents de 3ème a débuté ce vendredi 21 janvier 2022.

C'est une période importante qui débute pour les élèves.

La phase provisoire d'orientation consiste à formuler des choix d'orientation pour une poursuite d'études. Ces choix seront étudiés au conseil de classe du 2ème trimestre afin d'éclairer l'élève.

Les parents ont jusqu'au 28 février 2022 pour signaler leurs intentions sur le portail Scolarité Services.

Veillez trouver ci-joint :

- ▶ le courrier du directeur académique concernant l'orientation et l'affectation en fin de 3ème
- ▶ un infographie concernant la phase provisoire d'orientation

Documents joints

 [CE](#) (PDF de 775.3 ko)

 [CE](#) (PDF de 922.1 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.